



EXTRAIT
Du registre des décisions du bureau de la Communauté

DB 2020-026 : AVENANT AU MARCHÉ PISCINE

Le 24 juin 2020, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 19 juin 2020, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à QUILLAN

ETAIENT PRESENTS : Francis SAVY ; Gilbert SIMON, Jean-Jacques AULOMBARD; Daniel LEFEBVRE ; Pierre CASTEL ; Jacques SIMON ;

EXCUSES : Jacques GALY ; Alfred VISMARA ; Georges REVERTE Marcel MARTINEZ, Jean-Pierre ESPOSITO, Richard ASSENS,

INVITES : Christian MAUGARD ; Jean-Michel MICHEZ ;

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Marché de travaux de rénovation Equipements Piscine intercommunale de plein air d'Axat

Lot 1/ Phase 1 de janvier à avril 2020 – Chauffage et traitement de l'eau

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 10/01/2020

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre : Taux de la TVA : 20% Montant HT : 65 612,60 €

Il est proposé de porter un avenant N°1 a ce marché

L'avenant a pour objet d'inclure la fourniture d'une sonde chlore par modification du système de chloration au chlore gazeux rendue nécessaire dans le cadre de l'objet du marché, déduction faite du débitmètre à ludion.

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montants

	HT	TTC
Débitmètre à ludion sur By pass (Réf DPGF 3.7)	- 263,00 €	- 315, 60 €
Fourniture d'une sonde chlore selon devis du 12/02/2020	+ 1 249,60 €	+ 1 499,52 €
Total des modifications	+ 986,60 €	+ 1 183,92 €

- % d'écart introduit par l'avenant : 1,50

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 66 599,20 €

Les conclusions du rapport mises au voix sont adoptées à l'unanimité.

Ainsi délibéré à Quillan, le 24 juin 2020

Transmis au représentant de l'Etat, le 26/06/2020
Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché conformément à la loi, le 26/06/2020



Pour extrait conforme

Le Président